

DEC161082DR11

**Décision portant délégation de signature à M. Nicolas BUCLET, directeur de l'unité UMR5194 intitulée Politiques Publiques, Actions Politiques, Territoires (PACTE), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

#### LE DELEGUE REGIONAL,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

**Vu** la décision DEC152865INSHS du 21 décembre 2015 prorogeant, pour une durée d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'unité UMR5194 intitulée Politiques Publiques, Actions Politiques, Territoires (PACTE), dont le directeur par intérim est M. Nicolas BUCLET, et la directrice par intérim Mme Pascale TROMPETTE ;

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée M Nicolas BUCLET, directeur par intérim de l'UMR5194, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.



Délégation Alpes

[www.cnrs.fr/alpes](http://www.cnrs.fr/alpes)

25, rue des Martyrs - BP 166  
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00  
F. 04 76 88 11 61

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M Nicolas BUCLET, délégation de signature est donnée à Mme Pascale TROMPETTE, DR CNRS, directrice adjointe par intérim, Mme Véronique STRIPPOLI IE CNRS, responsable administrative, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>, et à Mme Elisabeth BLANC, T CNRS, gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> dans la limite de 5.000 euros .

## Article 3

La décision DEC150958DR11 du 24 mars 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

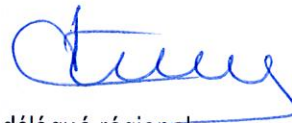
## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 18 mai 2016



Le délégué régional  
Jérôme Vitre



Délégation Alpes

[www.cnrs.fr/alpes](http://www.cnrs.fr/alpes)

25, rue des Martyrs - BP 166  
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00  
F. 04 76 88 11 61



**DEMANDE DE SPECIMEN DE SIGNATURE  
POUR ÉTABLIR LES DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE**

Je soussigné(e), Nicolas BUCLET .....

E-mail : [nicolas.buclet@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:nicolas.buclet@univ-grenoble-alpes.fr)





Directeur de l'unité : PACTE

Code Unité : UMR 5194.....

Intitulé : Politiques Publiques, Action Politique, Territoires

Adresse : ... Institut d'Études Politiques BP 48 38040 GRENOBLE CEDEX 9.....

- ❖ **Sollicite une délégation de signature pour signer pour moi-même et les agents proposés ci-après, au nom du Délégué régional Alpes du CNRS, ordonnateur secondaire :**
- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié à la date de signature de l'acte (soit 135 000 HT au 01/01/2016), dans la limite des crédits de l'unité,
  - et les ordres de missions ainsi que les bons de transport afférents, présentés aux agences agréées par la Délégation Alpes (possibilité ouverte aux seules unités équipées de GESLAB).

| QUALITE                | NOM ET PRENOM<br>Grade et Fonction<br>(Les personnes en CDD ne peuvent pas faire l'objet d'une délégation de signature) | SPECIMEN DE SIGNATURE   | COMMANDES DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT (Oui/Non) | ORDRES DE MISSIONS ET BONS DE TRANSPORTS AFFERENTS (Oui/Non) | LIMITE EVENTUELLE<br>(à préciser si inférieur à 135 000 € HT) |
|------------------------|---|---|---|--|---|
| Responsable de l'unité | BUCLET NICOLAS  |    | OUI   |  |   |
| Mandataire éventuel    | PASCALE TROMPETTE   |   | OUI   | OUI  |   |
| Mandataire éventuel    | VERONIQUE STRIPPOLI   |  | OUI   | OUI  |   |
| Mandataire éventuel    | BLANC ELISABETH   |  | OUI   | OUI  | 5 000 €   |

Date : ...25 avril 2016.....

**Document original à retourner au Délégué régional CNRS – Alpes – 25, rue des Martyrs – BP 166 – 38042 Grenoble Cedex 9**

Dossier suivi par : Isabelle CIEREN – Tél. : 04 76 88 11 67 – Fax : 04 76 88 11 61 – E-mail : [isabelle.cieren@dr11.cnrs.fr](mailto:isabelle.cieren@dr11.cnrs.fr)